

Tekmeria

Vol 18 (2024)

Tekmeria 18 (2024)

γεγενῆσθαι. μνηύεται οὖν ἀπὸ μετοίκων τέ τιων καὶ ἀκο-
λούθων περὶ μὲν τῶν Ἑρμῶν οὐδέν, ἄλλων δὲ ἀγαλμάτων
περικοπαί τινες πρότερον ὑπὸ νεωτέρων μετὰ παιδιᾶς καὶ
οἴνου γεγεννημέναι· τὸ μὲν ἑλληνικῆς καὶ ῥωμαϊκῆς ἀρχαιοφύλαξ ποιεῖται ἐν
οἰκίαις ἐφ' ἧρπει· τὸ δὲ ῥωμαϊκῆς ἀρχαιοφύλαξ ἐπιτηριᾶται. καὶ
αὐτὰ ὑπολαμβάνοντες οἱ μάλιστα τῷ Ἀλκιβιάδῃ ἀχθόμενοι
ἐμποδὸν ὄντι σφίσι μὴ αὐτοῖς τοῦ δήμου βεβαίως προεστάναι,
καὶ νομίσαντες, εἰ αὐτὸν ἐξελάσειαν, πρῶτοι ἂν εἶναι, ἐμεγά-
λυνον καὶ ἐβόων· ἐπὶ δὲ δήμῳ καταλύσει τὰ τε μυστικὰ καὶ
ἡ τῶν Ἑρμῶν περικοπή γένηται καὶ οὐδὲ εἴη αὐτῶν ὅτι οὐ
μετ' ἐκεῖνον ἐπράχθη, ἐπιλέγοντες τεκμήρια τὴν ἄλλην αὐτοῦ
ἐς τὰ ἐπιτηδεύματα οὐ δημοτικὴν παρανομίαν. ὁ δ' ἐν τε
τῷ παρόντι πρό-
πρὶν ἐκπλεῖν κρ-
γὰρ καὶ τὰ τῆς παρασκευῆς ἐπεπύρετο, καὶ εἰ μὲν τούτων
τι εἴργαστο, δίκην δοῦναι, εἰ δ' ἀπολυθείη, ἄρχειν. καὶ
ἐπεμαρτύρητο μὴ ἀπόντος περὶ αὐτοῦ διαβολὰς ἀποδέχεσθαι,
ἀλλ' ἤδη ἀποκτείνειν, εἰ ἀδίκως καὶ ὅτι σωφρονέστερον εἴη
μὴ μετὰ τοιαύτης αἰτίας, πρὶν διαγνώσει, πέμπει αὐτὸν ἐπὶ
τοσοῦτῳ στρατεύματι. οἱ δ' ἐχθροὶ δεδιότες τό τε στράτευμα
μὴ εὖνον ἐχρη, ἦν ἤδη ἀγωνίζηται, ὅ τε δήμος μὴ μαλα-
κίζηται θεραπεύων ὅτι δι' ἐκεῖνον οἱ τ' Ἀργεῖοι ξυνεστράτευον
καὶ τῶν Μαντινέων τινές, ἀπέτρεπον καὶ ἀπέσπευδον, ἄλλους
ρήτορας ἐνιέντες οἱ ἔλεγον νῦν μὲν πλεῖν αὐτὸν καὶ μὴ
κατασχεῖν τὴν ἀναγωγὴν, ἐλθόντα δὲ κρῖνεσθαι ἐν ἡμέραις
ρήταις, βουλόμενοι ἐκ μείζονος διαβολῆς, ἦν ἐμελλον ῥᾶον
αὐτοῦ ἀπόντος ποριεῖν, μετάπεμπτον κομισθέντα αὐτὸν ἀγω-
νίσασθαι. καὶ ἔδοξε πλεῖν τὸν Ἀλκιβιάδην.
Μετὰ δὲ ταῦτα θέρους μεσοῦντος ἤδη ἡ ἀναγωγὴ ἐγγίγνεται

Cultes et sanctuaires de Crannon

Jean-Claude Decourt

doi: [10.12681/tekmeria.39335](https://doi.org/10.12681/tekmeria.39335)

Copyright © 2024, Jean-Claude Decourt

This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

To cite this article:

Decourt, J.-C. (2024). Cultes et sanctuaires de Crannon. *Tekmeria*, 18, 379–421.
<https://doi.org/10.12681/tekmeria.39335>

JEAN-CLAUDE DECOURT

Cultes et sanctuaires de Crannon

La présente contribution s'inscrit dans le travail que je mène depuis plusieurs années au sein de l'équipe thessalienne de Lyon, d'une part sur les cultes de la Thessalie antique,¹ d'autre part sur les corpus épigraphiques de Crannon et de Scotoussa.²

Après un rapide état de la documentation disponible, on s'intéressera plus particulièrement aux traditions mythologiques liées à Crannon, puis à ce qu'apprennent les sources sur les cultes et les sanctuaires, avant de s'interroger sur l'identité de la divinité poliade de cette cité.

1. État de la documentation

La documentation dont nous disposons sur l'histoire de Crannon est limitée, mais elle est loin d'être pauvre. La difficulté vient plutôt de ce qu'elle est dispersée, parfois dans des ouvrages à diffusion restreinte, et surtout qu'elle n'a été jamais étudiée dans sa globalité : l'étude du territoire de Crannon, qui prenne en compte l'ensemble des données, par exemple, reste à faire, et le corpus épigraphique est en cours d'élaboration.³

— Archéologie

On connaît depuis longtemps l'emplacement du site de Crannon, au lieudit aujourd'hui Kastro, Κάστρο. W. Leake visita ce qu'on nommait alors *Palea Larissa*, comme plus tard F. Stählin.⁴ L'existence de son acropole, enfin, est attestée

1. Decourt 2007 ; Decourt 2009 ; Decourt, Tziafalias 2012 ; Decourt, Tziafalias 2015a ; Decourt, Tziafalias 2015b ; *I. Atrax* ; Bouchon, Decourt 2017.

2. Une première présentation en a été faite lors du colloque *Sanctuaries and Cults in Ancient Thessaly*, tenu à l'École Anglaise d'Athènes (30 novembre - 1 décembre 2012). Les collègues lyonnais m'ont fait part de leurs remarques et je remercie en particulier Gérard Lucas pour sa relecture et ses suggestions. Je remercie aussi mes deux relecteurs pour leurs remarques et suggestions ; les erreurs restent miennes.

3. Sur le peu qu'on sait de l'histoire, mais surtout du site et du territoire de Crannon, Decourt et al. 2004, 694-695 n° 400, s.v. « Krannon ».

4. Leake 1835, 361-366 ; Stählin 1922 ; Stählin 1924, 111-112.

par une inscription : une stèle fut érigée ἐν ἀκρόπολιν ἐν τοῦ ἐπιφανεσσάτου τόπου, « sur l'acropole, à l'endroit le plus visible », portant les noms des généreux donateurs envers la cité.⁵ Cependant, si quelques prospections non systématiques eurent lieu sur le site,⁶ un seul et bref sondage y fut conduit en 1922⁷ et les rares fouilles, en général des fouilles d'urgence d'ampleurs réduites, ont essentiellement porté sur des nécropoles.⁸ Par conséquent, si on connaît mal le territoire de Crannon, on ignore pratiquement tout de son urbanisme.

Prospections, sondages, trouvailles fortuites enfin ont mis au jour bas-reliefs et sculptures qui sont autant d'indices, parfois ambigus, de l'existence de tel ou tel culte.

— Textes

On ne relèvera pas ici l'ensemble des sources littéraires ayant trait à Crannon, très nombreuses. Soulignons seulement que cette documentation littéraire traite d'un nombre limité de thèmes : histoire de la famille des Scopades (Hérodote, *Histoires* 6.127 ; Théocrite, *Idylles* 16.34-47 ; Callimaque, *Aetia* fr. 64 [Pfeiffer] ; Plutarque, *De cupiditate* 527c-d etc.) ; relations entre la cité et Athènes (Thucydide 2.22.3 ; Xénophon, *Hellenika* 4.3.3) ; bataille de Crannon d'août 322 av. J.-C. (Diodore 18.17.1-6 ; Pausanias 10.3.3 ; Plutarque, *Démosthène* 28.1 ; *Phocion* 26.1). Pour le sujet qui nous occupe, nous nous intéresserons à un ensemble de textes à tonalité mythologique, mais nous n'avons pratiquement rien sur les cultes de la cité, à une exception près, nous le verrons.

— Numismatique

La numismatique de Crannon est en revanche assez bien connue et ses motifs peu nombreux ; les bustes de divinités y sont rares.⁹ Un de ces motifs, en revanche, nous retiendra particulièrement, le char au vase et aux corbeaux.

— Épigraphie

L'épigraphie de Crannon est pauvre, faute de fouilles ou de prospections.

5. Béquignon 1935 ; Migeotte, *Souscriptions* 34.

6. Arvanitopoulos 1915.

7. Arvanitopoulos 1915 ; Arvanitopoulos 1922-1924.

8. Pour les comptes rendus de fouilles, voir les chroniques de l'*ArchDelt* ; Protonotariou-Deilaki 1960 ; Tziafalias 1994.

9. Head 1911, 293-294 ; Rogers 1932, 68-73.

Nous ne disposons que d'environ 80 inscriptions, parmi lesquelles moins de 20 dédicaces, dont la provenance n'est souvent qu'approximative.¹⁰

2. Cultes, mythes et légendes à Crannon

De l'histoire mythique de Crannon certains faits sont bien connus, d'autres, isolés, ont été peu étudiés.

— *Le nom de Crannon*

Les textes sont nombreux, qui disent que la cité s'est d'abord appelée Éphyra avant de changer son nom en Crannon. La source explicite la plus ancienne est probablement le thessalien Kinéas,¹¹ transmis par Étienne de Byzance : Ἐφύρα, πόλις Ἡπειρώ (…). Ἔστι καὶ ἄλλη Ἐφύρη Κραννῶν λεγομένη, ὡς φησι Κινέας ὁ ῥήτωρ (...), « Éphyra, cité d'Épire (...) ; il existe aussi une autre Éphyrè, appelée Crannon, selon Kinéas le rhéteur (...) ». Pindare, dans sa dixième *Pythique*¹², mentionne le chœur des Éphyréens des bords du Pénée, Ἐφουραίων ὄπ' ἀμφὶ Πηνειόν. Les scholies identifient cette Éphyra à Crannon, mais cette identification est discutée. D'abord parce que la cité est loin du cours du Pénée ; ensuite parce qu'elle était gouvernée par les Scopades – alors que le héros de la *Pythique*, Hippocléas de Pélinna, est un allié des Aleuades : Éphyréen pourrait ainsi être un synonyme de Thessalien. Reste que cette mention, même très allusive et en quelque sorte détachée de la réalité géographique, est la plus ancienne que nous ayons.

On rencontre d'ailleurs un nombre assez important de toponymes Ἐφύρα¹³ dans la littérature antique, comme le souligne Étienne et comme le rappelle un

10. J.-Cl. Decourt, avec R. Bouchon et B. Helly, prépare la publication du corpus.

11. *FGrHist* 603 F 1.

12. Pindare, *P.* 10.85.

13. Selon B. Helly (communication personnelle), le nom est très probablement pré-grec, en rapport avec le thème φύρω, « mélanger en humidifiant, pétrir etc. », auquel se rattache par exemple l'anthroponyme Phylomachos, bien représenté en Thessalie (cf. Chantraine 1968, s.v. φύρω). Le nom Crannon repose sur le thème *kras-n- qui a donné κράνα, κρήνη, « source, fontaine » ; il existe une source au pied de l'acropole et une source chaude y était connue : Ἐν Κραννῶνι δ' ἔστιν ὕδωρ ἡσυχῆ θερμόν, ὃ <θερμόν> διατηρεῖ κραθέντα τὸν οἶνον ἐπὶ δύο καὶ τρεῖς ἡμέρας, « À Crannon, il y a une eau modérément chaude, qui conserve chaud le vin qu'on y mêle jusqu'à deux ou trois jours » (Ath., 2.16c, trad. A. M. Desrousseaux, C. Astruc).

fragment d'Apollodore d'Athènes :¹⁴ Ἰστέον δὲ ὅτι Ἐφυραὶ τέσσαρες εἰσι, μία μὲν ἢ κατὰ Θεσσαλίαν, δευτέρα δὲ ἢ κατὰ τὴν Ἥπειρον, τρίτη δὲ ἢ τῆς Ἥλιδος, καὶ τετάρτη ἢ νῦν λεγομένη Κόρινθος, « Il faut savoir que les Éphyra sont au nombre de quatre, la première en Thessalie, la seconde en Épire, la troisième celle d'Élis, et la quatrième appelée aujourd'hui Corinthe ». Mais Apollodore se trompe, puisqu'il y en a en réalité cinq selon Étienne, qui mentionne aussi une île de ce nom près de Mélos.¹⁵ Eustathe revient à de nombreuses reprises sur le toponyme Ἐφύρα / Ἐφύρη dans son *Commentaire sur l'Iliade*. Outre Crannon et Corinthe, il cite des villes de ce nom en Arcadie, Thesprotie et Béotie, ainsi que deux *kômai*. Il en compte finalement neuf, sans en donner ici la liste : διάφοροι δὲ Ἐφυραὶ εἴπερ ὁ Γεωγράφος καὶ ἐννέα ταύτας μετρεῖ.¹⁶

Cependant, à la différence de l'Éphyra péloponnésienne, la future Corinthe, dont l'éponyme, selon Simonide ou Pausanias, est une Océanide,¹⁷ parfois une fille d'Épiméthée, la tradition ne dit rien sur l'Éphyra thessalienne, qui n'a pas laissé de traces dans la mythologie ni la numismatique.

Strabon rapporte en effet une autre tradition, qui fait venir le nom de la cité non d'une nymphe ou d'un héros, mais d'une ville, Éphyra de Thesprotie, d'où seraient venus ses fondateurs, dans le droit fil de la tradition qui fait venir les *Thessaloi*, les Thessaliens des tétrades, depuis le Nord-Ouest.¹⁸ Il n'y a donc ni nymphe Éphyra ni héros fondateur Éphyros.

Quant au changement de nom, il relève, pour Étienne relayant Kinéas, comme pour Strabon, du simple constat, sans qu'une explication en soit donnée. Il faut attendre une scholie à Pindare,¹⁹ pour avoir cette explication :

(...) πρότερον οἱ Κρανώνιοι Ἐφυραῖοι ἐκαλοῦντο. Μαρτυρεῖ δὲ τούτῳ Κινέας. Φησὶ γὰρ ἔρχεσθαι αὐτὸν ὑπὸ τῷ Κρανῶνι, καὶ ἐλθεῖν ἐπὶ τὸν τῆς Ἰπποδαμείας γάμον ἐν Πίσῃ, εἶτα ἐκεῖ καταστρέψαντα τὸν βίον οἱ Θεσσαλοὶ τὴν Ἐφυραν καλουμένην πόλιν, εἰς τιμὴν τοῦ τεθνηκότος, Κρανῶνα μετωνόμασαν.

14. *FGrHist* 244 F 179.

15. Steph. Byz. s.v. Ἐφυρα : νῆσος οὐ μακρὰν ἀπέχουσα Μήλου.

16. Eust. *Il.*, I 316, p. 492 ; cf. Bremer, Ruijgh 1995, s.v. Ἐφύρα.

17. Simon. fr. 596 Campbell ; Paus. 2.1.1.

18. Strab. 9.5.23.

19. *Schol. Pi. P.* 10.85a-c. Les noms du héros et de la ville s'écrivent avec deux, le plus souvent, ou un *nu* comme ici.

« (...) les Cranoniens étaient appelés d'abord Éphyréens : en témoigne Kinéas. Il dit en effet que ce nom vient de Cranon. Celui-ci se rendit à Pise aux noces d'Hippodamie ; il y perdit la vie et les Thessaliens, en l'honneur du défunt, changèrent le nom de la ville appelée Éphyra en Cranon ».

L'explication, tardive et dont la source n'est pas connue, reste unique et ce héros Cran(n)on, réduit à un nom,²⁰ ne figure pas dans les listes des prétendants d'Hippodamie.²¹ Il n'apparaît pas non plus sur les monnaies de la cité. Pas plus que de héros Éphyros il n'y a donc de héros Cran(n)on.

— *Simonide, Scopas et les Dioscures*²²

Le premier récit, le plus connu aussi, se situe à la frontière de l'histoire et de la légende. L'anecdote du poète Simonide de Céos sauvé par les Dioscures lors de l'effondrement du toit de la salle des banquets de Scopas est attestée par de nombreuses sources, dont on citera Cicéron.²³

Dicunt enim, cum cenaret Crannone in Thessalia Simonides apud Scopam, fortunatum hominem et nobilem, cecinissetque id carmen quod in eum scripsisset, in quo multa ornandi causa poetarum more in Castorem scripta et Pollucem fuissent, nimis illum sordide Simonidi dixisse se dimidium eius ei, quod pactus esset, pro illo carmine daturum ; reliquum a suis Tyndaridis, quos aeque laudasset, peteret, si ei videretur. Paulo post esse ferunt nuntiatum Simonidi ut prodiret ; iuvenes stare ad ianuam duo quosdam, qui eum magno opere evocarent ; surrexisse illum, prodisse, vidisse neminem ; hoc interim spatio conclave illud, ubi epularetur Scopas, concidisse ; ea ruina ipsum cum cognatis oppressum suis interisse. Quos cum humare vellent sui neque possent obtritos internoscere ullo modo, Simonides dicitur ex eo, quod meminisset quo

20. La notice dans Grimal 1958, se limite à un renvoi à la scholie ; *RE*, s.v. « Κρανών », l'ignore.

21. La plus complète est celle de Paus. 6.21.9-11. Pour ces différentes listes de prétendants, ne nous est parvenu qu'un nom de Crannonien, le Scopade Diaktoridès, qui brigua la main d'Agaristè, fille de Clisthène, tyran de Sicyone : Hdt. 6.127.

22. van Groningen 1948.

23. Cic. *De or.* 2.86.352-353, trad. E. Courbaud.

eorum loco quisque cubisset, demonstrator unius cuiusque sepeliendi fuisse. Hac tum re admonitus invenisse fertur ordinem esse maxime, qui memoriae lumen adferret.

« On raconte que, soupant un jour à Crannon, en Thessalie, chez Scopas, homme riche et noble, Simonide chanta une ode en l'honneur de son hôte, où, pour embellir la matière à la façon des poètes, il s'était beaucoup étendu sur Castor et Pollux. Scopas, poussé par une basse avarice, dit à Simonide qu'il ne lui donnerait pour ses vers que la moitié du prix convenu²⁴ et que le reste, l'auteur pouvait aller le réclamer, si bon lui semblait, à ses amis les Tyndarides qui avaient eu la moitié de l'éloge. Quelques instants après, on vint prier Simonide de sortir : deux jeunes gens se tenaient à la porte, qui demandaient avec instance à lui parler. Il se leva, sortit et ne trouva personne. Mais dans le même moment, la salle où Scopas était à table s'écroula, et cette ruine l'écrasa, lui et ses proches. Comme les parents des victimes, qui désiraient ensevelir leurs morts, ne pouvaient reconnaître les cadavres affreusement broyés, Simonide, en se rappelant la place que les convives avaient tous occupés sur les lits, permit aux familles de retrouver et d'inhumer les restes de chacun d'eux ».

On ajoutera que Quintilien,²⁵ se fondant sur des sources pour nous perdues, mais dont il cite les noms, fait état de doutes anciens, non seulement sur le lieu de l'anecdote, Pharsale ou Crannon, mais aussi sur le sportif honoré à cette occasion, Glaucos, Léocratès, Aristarque ou Scopas. Quintilien va beaucoup plus loin, en mettant en doute la réalité même de l'événement : *Quamquam mihi totum de Tyndaridis fabulosum videtur, neque omnino huius rei meminit umquam poeta ipse, profecto non taciturus de tanta gloria*, « Tout ce récit sur les Tyndarides m'a bien l'air d'une fable, d'autant que Simonide n'en fait nulle part la

24. D'autres sources donnent un partage 1/3 pour le vainqueur – 2/3 pour les deux Dioscures.

25. Quint. *Inst.* 11.2.11-16, trad. J. Cousin. C'est par Quintilien que nous connaissons les auteurs grecs qui ont évoqué l'épisode : Apollodore, Ératosthène, Euphorion, Eurypylos de Larissa, Apollas du Pont et Callimaque.

moindre mention ; et, certes, il n'aurait pas gardé le silence sur un événement aussi glorieux pour lui ».

Que l'on soit ici dans le domaine du conte traditionnel et non du mythe, les parallèles que l'on peut trouver dans le monde du conte tendraient à le prouver²⁶ – mais ce n'est pas le lieu de développer ce point. Il suffit de souligner que les deux jeunes messagers sont identifiés par Callimaque et Élien repris dans la *Souda* comme les Dioscures.²⁷ Ils sont décrits comme des cavaliers – ce que sont les Dioscures – qui se présentent à la porte du palais, même si l'éloge qui en était fait par Simonide évoquait plutôt leur qualité de boxeurs, spécialité de Pollux :²⁸ οὐδ' ὑμέας, Πολύδευκες, ὑπέτρεσεν, οἷ με μελάθρου μέλλοντος πίπτειν ἐκτὸς ἔθεσθῆ κοτε δαιτυμόνων ἀπὸ μῦθον, ὅτε Κρανώνιος, αἰαί, ὄλισθεν μεγάλους οἶκος ἐπὶ Σκοπάδας. « On n'a pas craint votre colère à vous, Castor et Pollux, qui m'avez fait sortir, seul des convives, de la salle qui allait s'effondrer, le jour que la maison de Crannon s'abattit sur les riches Scopades ». Ajoutons que Valère Maxime²⁹ sécularise en quelque sorte l'anecdote : Simonide est un simple convive et les deux jeunes gens qui le demandent sont parfaitement anonymes, sans rien qui permette de les identifier, sans qu'on sache non plus le motif de leur venue ; seule la chance, ici, est en cause.

Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'une tradition essentiellement littéraire – et les Dioscures n'apparaissent ni sur les monnaies ni en épigraphie à Crannon.

— Alexandre de Phères, Dionysos et Crannon

La seconde anecdote est plus récente et ne relève plus du mythe, mais de la

26. Dans le « Conte de l'Astrologue » des *Mille et une nuits*, un toit s'effondre de la même manière, les survivants étant sauvés, ici aussi, par une intervention extérieure providentielle. La reprise de l'aventure de Simonide par de nombreux auteurs modernes, comme La Fontaine, *Fables* 1.14, « Simonide préservé par les dieux », va dans le même sens. Le thème du mauvais payeur puni est présent, sous une autre forme, dans le cycle homérique : Laomédon ayant refusé de les payer pour avoir construit les murailles d'Ilion, Apollon lui envoie la peste et Poséidon un monstre marin, Cétos.

27. Callim., *Aet.* fr. 64 Pfeiffer ; *Ael.*, fr. 63, repris dans *Souda* 441, s.v. Σιμωνίδης.

28. Hom., *Il.* 3.237 et *Od.* 11.300. Chez Phèdre 4.26, c'est le héros du poème de Simonide qui est un boxeur, *πυκτα* ; les jeunes gens, non identifiés, ont une taille surhumaine, *humanam supra formam*.

29. Val. Max. 1.8, ext. 7.

légende. Le tyran Alexandre de Phères fut assassiné en 358 av. J.-C. par son épouse Thébè ou par les trois frères de cette dernière, à son instigation,³⁰ puis son corps outragé par les Phéréens. Théopompe³¹ ajoute au récit traditionnel une anecdote.

Ἀλέξανδρον Φεραῖον Διόνυσον τὸν ἐν Παγασαῖς, ὃς ἐκαλεῖτο Πελάγιος, εὐσεβεῖν διαφόρως· καταποντωθέντος δὲ Ἀλεξάνδρου Διόνυσος ὄναρ ἐπιστάς τιτι τῶν ἀλιέων ἐκέλευσεν ἀναλαβεῖν τὸν φορμὸν τῶν ὀστέων. Ὁ δὲ ἀπελθὼν ἐς Κραννῶνα τοῖς οἰκείοις ἀπέδωκεν· οἱ δὲ ἔθαψαν.

« (Il raconte qu)'Alexandre de Phères vénérât spécialement Dionysos de Pagasai, qu'on appelait Pélagique. (La dépouille d') Alexandre ayant été jetée à la mer, un songe apparut à l'un des pêcheurs lui ordonnant de recueillir la corbeille des ossements. Il se rendit à Crannon et les remit à ses proches.³² Ceux-ci les ensevelirent ».

L'anecdote, dans sa première partie (les restes d'Alexandre jetés à la mer), n'a rien de totalement invraisemblable, mais ne nous a été transmise que par le seul Théopompe. R.A. Boehm avance l'hypothèse que le patronage de Dionysos sur les funérailles du tyran témoignerait de sa piété envers le dieu et même de l'introduction de son culte à Pagasai par Alexandre : si rien ne s'oppose au premier point, possible, rien ne vient confirmer le second.³³ Le choix de Crannon pour déposer les restes du tyran, en revanche, ne s'explique guère. La seule mention de la ville pour l'époque d'Alexandre se lit chez Diodore de Sicile :³⁴ καὶ Κραννῶνα πόλιν προσαγαγόμενος. Après le siège de Larissa, la ville, semble-t-il, se rallia au roi de Macédoine Alexandre, appelé à l'aide par les Thessaliens contre Alexandre de Phères. Peut-être aussi y a-t-il une confusion de Théopompe entre deux tyrans : Alexandre de Phères d'une part et Deinias

30. Les traditions divergent sur ce point : Thébè seule pour Cic., *Off.* 2.25 et Lucian, *Icar.* 15 ; les trois frères pour Xen. *Hell.* 6.4.35-37 et Plut. *Pel.* 35.

31. Théopompe, *FGrHist* 115 F 352 ; *Schol. Hom. Il.* 24.428.

32. La traduction reste vague : il peut s'agir de parents au sens strict, plus largement de familiers voire de « partisans » politiques.

33. Boehm 2015, 227-229.

34. Diod. Sic. 15.61.5.

qui s'empara de Crannon par la ruse lors d'une fête selon le récit de Polyen :³⁵ πλείους χιλίων πολιτας ἀποκτείνας τύραννος Κραννωνίων ἐγένετο. Or, précise Polyen, si Deinias vivait alors à Crannon, il était originaire de Phères : Δεινίας Τελεσίππου, Φεραῖος, ἐν Κραννῶνι τῆς Θετταλίας διήγε.³⁶

Quant à l'épiclèse mentionnée par l'historien pour le dieu, Πελάγιος, elle est rarissime : on n'en connaît que deux exemples, à Théra et Athènes,³⁷ mais pour Poséidon.³⁸ Elle est unique pour Dionysos et résiste à l'explication, car nous n'avons aucun parallèle où le dieu est qualifié de marin, d'autant que Crannon est le type même de la cité continentale. Peut-être faudrait-il chercher d'éventuels liens privilégiés entre Alexandre et Dionysos, mais cette recherche reste à faire³⁹ et cela n'explique pas l'épiclèse. À moins d'y voir, chez l'auteur, une confusion et une déformation d'un nom : aux dires d'Étienne de Byzance, une cité d'Athamane, homonyme de la thessalienne, tirait son nom de Crannon fils de Pélasgos.⁴⁰ Reste enfin à expliquer pourquoi c'est le dieu de Pagasai – et non de Phères – qui intervient. Strabon appelle Pagasai le port de Phères⁴¹ – et on comprend ainsi mieux cette épiclèse. Quoi qu'il en soit, nous ne possédons aujourd'hui aucun témoignage sur un culte de Dionysos à Crannon – ni à Démétrias et un seul à Phères.⁴²

— *Le char à pluie et les corbeaux*

Le dernier récit est le plus intéressant, car nous en possédons une illustration

35. Polyænus, *Strat.* 2.34:

36. Même rapprochement dans Boehm 2015, 229.

37. Théra : *IG* XII 3, 1347: Ποσειδῶνι Πελαγίωι ; Athènes : *IG* II³ 416, l. 17-18 : τοῦ Ποσειδῶνος τοῦ Πελαγίου.

38. On a retenu ici la lecture la plus récente et la plus généralement acceptée du texte de Théopompe. L'épiclèse de Dionysos est en effet discutée et d'autres lisent Πέλεκος, « dieu à la double hache » : voir Mili 2015, 167-168. La *Base de données des épiclèses grecques* (<https://epiclesesgrecques.univ-rennes1.fr/>), n° 6613, ne tranche pas et mentionne les deux épiclèses côte à côte.

39. Il n'est pas question dans Sprawski 1999, 115-118. Mili 2015, 167-168, suggère que le dieu aurait ainsi remercié Alexandre pour son goût du théâtre.

40. Cf. *infra* n. 43. Mais rien ne vient appuyer l'hypothèse d'une telle confusion chez Théopompe.

41. Strab. 9.5.15 : ἐπίνειον δὲ τῶν Φερῶν Παγασαί.

42. Intzesiloglou 1984, 149.

numismatique. La plus ancienne attestation se lit chez Théopompe, que l'on retrouve chez Antigone de Carystos et chez Étienne de Byzance.⁴³

Ἐν δὲ Κράννωνι τῆς Θετταλίας δύο φασὶν μόνον εἶναι κόρακας· διὸ καὶ ἐπὶ τῶν προξεν<ι>ῶν τῶν ἀναγραφομένων τὸ παράσημον τῆς πόλεως (καθάπερ ἐστὶν ἔθιμον πᾶσι προσπαρατιθέναι) ὑπογράφονται δύο κόρακες ἐφ' ἅμαξιου χαλκοῦ, διὰ τὸ μηδέ ποτε πλείους τούτων ὄφθαι. Ἡ δὲ ἅμαξα προσπαράκειται διὰ τοιαύτην αἰτίαν – ξένον γὰρ ἴσως ἂν καὶ τοῦτο φανεῖη – ἔστιν αὐτοῖς <ἅμαξα> ἀνακειμένη χαλκῆ, ἣν ὅταν ἀρχμὸς ἢ σειόντες ὕδωρ αἰτοῦνται τὸν θεόν, καὶ φασὶ γίνεσθαι. Τούτου δέ τι ἰδιώτερον ὁ Θεόπομπος λέγει· φησὶν γὰρ ἕως τούτου διατρίβειν αὐτοὺς ἐν τῇ Κράννωνι ἕως ἂν τοὺς νεοττοὺς ἐκνεοττεύσωσιν, τοῦτο δὲ ποιήσαντας τοὺς μὲν νεοττοὺς καταλείπειν, αὐτοὺς δὲ ἀπιέναι.

« À Crannon⁴⁴ de Thessalie, dit-on, il n'y a que deux corbeaux. Pour cette raison, sur les documents d'hospitalité portant gravées les armes de la cité, comme il est d'usage de le rajouter à tous, sont gravés deux corbeaux sur un char de bronze, sans qu'on en ait jamais encore vu plus ;⁴⁵ le chariot est ajouté [aux corbeaux] pour la raison suivante – cette dernière pourrait aussi paraître étrange. Ils ont une offrande consacrée en bronze que, en période de sécheresse, ils secouent pour demander de l'eau

43. Théopompe, *FGrHist* 115 F 267a (Antig. Car., *Hist. Mir.* 15a).

44. Un autre passage de Steph. Byz. s.v. Κραννών (Théopompe, *FGrHist* 115, F 267b), laisse entendre que la scène se passait non en Thessalie, mais en Athamanie : ἔστι καὶ ἄλλη πόλις Ἀθαμανίας, ἀπὸ Κράννωνος τοῦ Πελασγοῦ. Ἐν ταύτῃ δύο κόρακες εἶναι φασὶ μόνους, ὡς Καλλίμαχος ἐν τοῖς Θαυμασίοις καὶ Θεόπομπος, « Il existe une autre cité d'Athamanie, qui tire son nom de Crannon, fils de Pélasgos. Dans cette ville, dit-on, il y a deux corbeaux seulement, selon Callimaque dans ses *Merveilles* et Théopompe ».

45. Sur la question des parasèmes, Lacroix 1955-1956, 109-110. Lacroix écrit que le char aux corbeaux figurait en tête des décrets de proxénie de Crannon : les décrets conservés de la cité ne montrent rien de tel. Perdrietz 1896, pensait qu'Antigone avait vu ces représentations – « l'observation sent l'archéologue : Antigone l'était » – dans le sanctuaire de Delphes du fait des liens étroits de ce dernier avec la Thessalie « sur une stèle en l'honneur d'un membre de la grande famille des Scopades ».

au dieu et ils disent que cela se produit. Théopompe raconte quelque chose de plus singulier que cela. Il dit qu'ils restent à Crannon jusqu'au moment où ils ont fait éclore leurs petits. Cela fait, ils abandonnent les petits et ils s'en vont ».

Pline l'Ancien connaissait aussi l'anecdote.⁴⁶

Ceterae omnes ex eodem genere pellunt nidis pullos ac volare cogunt, sicut et corvi, qui et ipsi non carne tantum aluntur. Sed robustos quoque fetus suos fugant longius ; itaque parvis in vicis non plus bina coniugia sunt, circa Crannonem quidem Thessaliae singula perpetuo.

« Tous les autres oiseaux du même genre expulsent leurs petits du nid et les obligent à voler, comme les corbeaux, qui eux non plus ne se nourrissent pas seulement de chair : même, quand leurs petits sont vigoureux, ils les chassent assez loin. C'est pourquoi, dans les petits domaines, il n'y a pas plus de deux couples ; dans les environs de Crannon, en Thessalie, il n'y en a jamais qu'un seul ; les parents cèdent la place à leur progéniture ».⁴⁷

Ce qui est particulièrement intéressant dans cette légende, c'est qu'elle avait une traduction numismatique (**fig. 1** et **2**).

L'oiseau dont il est question ici est sans doute celui qu'on appelle en français le Grand Corbeau, *corvus corax Linn.*, qui est le plus grand passereau d'Europe : les couples (il vit en couple, non en bande comme d'autres espèces proches que l'on confond souvent avec lui) une fois formés, sont permanents et défendent leur territoire avec vigueur. C'est lui qui, alors blanc, dénonce l'infidélité de Coronis, dans la légende thessalienne relative au *Dotion Pedion* :⁴⁸

46. Plin. *HN* 10.31, trad. G. Serbat.

47. Myrsil., fr. 9.4 (de Antig. Car. *Hist. Mir.* 17), trad. T. Dorandi, rapproche un autre cas de celui de Crannon : Μυρσίλος δὲ ὁ Λέσβιος ἐν τῷ ὄρει φησὶν Λεπετύμνω ἱερὸν Ἀπόλλωνος εἶναι καὶ ἡρώων Λεπετύμνου, ἐφ' ᾧ, καθάπερ ἐν τῷ Κράννωνι, δύο μόνον εἶναι κόρακας, ὄντων οὐκ ὀλίγων ἐν τοῖς πλησίον τόποις. « Mysilos de Lesbos dit que, sur le mont Lépétymnos [à Lesbos], il y a un sanctuaire d'Apollon et un héraon de Lépétymnos, où, comme à Crannon, il y a seulement deux corbeaux, alors qu'ils ne sont pas rares dans les endroits proches ».

48. Helly 1987. Sur la légende : Ov., *Met.* 2.541-632, pour la version la plus développée.

Apollon lui donne alors sa couleur noire intégrale, le tenant responsable de la mort de son amante.⁴⁹ Dans de nombreuses cultures, le noir est naturellement associé à l'orage et le vol des corbeaux ou d'autres animaux noirs signale ou sert à provoquer l'orage.

Quant à l'objet placé sur le char, ἀνακειμένη χαλκῆ, les monnaies montrent qu'il s'agit d'un vase de grande taille, qui évoque, selon la place des deux anses, soit une amphore soit un cratère ;⁵⁰ certaines représentations, plus rares, figurent un vase globulaire sans anse qui fait penser à un dinos, d'autres un vase côtelé.

C'est certainement ce vase qui était avec le char l'élément essentiel dans le rite. Certaines monnaies ne représentent en effet qu'un seul corbeau, sur d'autres l'oiseau a même disparu – mais le grand vase, quelle que soit sa forme, est toujours présent. Le roulement du véhicule (les roues aussi étaient en bronze) devait provoquer un bruit évoquant le tonnerre et était censé attirer l'orage et donc la pluie. De même Salmoneus, héros thessalien d'origine (il était fils d'Éole et petit-fils d'Hellen) avait construit un pont de bronze (ou une route, selon d'autres traditions), sur lequel il faisait circuler un char pour imiter le tonnerre, tout en brandissant des torches pour figurer les éclairs. Comme son hybris l'avait conduit à se comparer à Zeus, celui-ci le foudroya pour son impiété.⁵¹ Ces chars à quatre roues portant un vase et ornés d'oiseaux (le plus souvent non des corbeaux, mais des protomés d'oiseaux aquatiques à long cou) sont connus dès la préhistoire récente de l'Europe Centrale

49. À Crannon, un autre oiseau était gardien de la fidélité des femmes : Ζηλότυπον δὲ εἶναι καὶ πελαργόν φασι. Ἐν γοῦν Κράννωνι τῆς Θεσσαλίας Ἀλκινόην ὄνομα γυναιῖκα ὠραίαν ὁ γήμας ἀπολιπὼν οἴκοι εἶς τινα ἐστείλατο ἀποδημίαν. Ἡ τοίνυν Ἀλκινόη ὁμίλει τῶν θεραπόντων τινί. Τοῦτο συνιδὼν ὁ πελαργὸς ὁ οἰκέτης οὐχ ὑπέμεινεν, ἀλλὰ ἐτιμώρησε τῷ δεσπότη· προσπηδῶν γοῦν ἐπήρωσε τῆς ἀνθρώπου τὴν ὄψιν, « Il paraît que la cigogne a, elle aussi, le sens de la fidélité. À Crannon, en Thessalie, un homme qui avait épousé une belle femme du nom d'Alcinoè quitta son logis et partit en voyage. Or Alcinoè eut une relation avec l'un des serviteurs. Témoin du fait, une cigogne qui vivait dans la maison ne put le souffrir et vengea son maître : elle fondit sur la femme et lui ôta la vue » (Ael. NA 8.20, trad. A. Zucker).

50. On pense ici au Vase de Vix.

51. Diod. Sic. 6.6.4-6.7.1 ; Apoll. 1.89 ; Verg. *Aen.* 6.585-594.

et Orientale et on en trouve trace également en Macédoine :⁵² leur rôle, dans ce cas, est d'ordre funéraire, ce qui n'est évidemment pas le cas à Crannon.

Reste à savoir à quel dieu rattacher ce rite de l'eau. On pourrait être tenté par Apollon, puisque le corbeau est l'un des oiseaux de ce dieu et qu'il a, par Coronis en particulier, des liens avec la Thessalie. Par ailleurs la tradition locale de l'existence d'un unique couple de corbeaux sur le territoire de la cité devait être forte. Elle est rapportée aussi, sans allusion au char, par Aristote :

Ἐν δὲ Κράννωνι τῆς Θεσσαλίας φασὶ δύο κόρακας εἶναι μόνους ἐν τῇ πόλει. Οὗτοι ὅταν ἐκνεοττεύσωσιν, ἑαυτοὺς μὲν, ὡς ἔοικεν, ἐκτοπίζουσιν, ἐτέρους δὲ τοσοῦτους τῶν ἐξ αὐτῶν γενομένων ἀπολείπουσιν.

« À Crannon de Thessalie, dit-on, il n'y a seulement que deux corbeaux dans la cité. Ceux-ci, lorsqu'ils ont fait éclore une couvée, à ce qu'il semble, quittent la place mais laissent de leur progéniture un même nombre ».⁵³

Pline l'Ancien aussi se fait l'écho de la même tradition, comme nous l'avons vu plus haut (cf. n. 46).

Myrsilos, transmis par Antigone, dont il a été question plus haut, rapporte en outre un cas analogue et le rattache, lui, au moins indirectement, au culte d'Apollon : il est difficile de savoir si le couple de corbeaux vit dans le sanctuaire d'Apollon ou se limite au seul hérôon de Lépétymnos.

Mais aucun des témoignages que nous possédons à propos de Crannon ne relie l'anecdote à Apollon et, de toute façon, on l'a dit, cet oiseau ne paraît pas indispensable au bon déroulement du rite, puisque, sur certaines représentations, il est absent.⁵⁴ De surcroît Apollon ne figure pas sur les monnaies de la cité, les monnaies au char à pluie portant à l'avant le cavalier thessalien passant à droite, interprété en général comme la représentation du héros Thessalos. On pensera donc plutôt à Zeus, notamment quand il est Tonnant,

52. Pare 1989.

53. [Arist.], *Mirab.* 842b Bekker.

54. Frazer 1984. « Le contrôle magique de la pluie », § 26, dans sa brève mention de Crannon, ne signale que le char et, précisément, passe les corbeaux sous silence.

Βρονταῖος,⁵⁵ Zeus qui apparaît dans le monnayage de Crannon, et du fait du parallèle que l'on peut faire avec le mythe de Salmoneus, qui implique Zeus.⁵⁶ On ne peut en dire plus.

3. Le panthéon de Crannon : tentative d'état des lieux

— Zeus (**fig. 3-5**)

Zeus est connu à Crannon par un bas-relief, un type monétaire et deux inscriptions.

Une stèle de marbre à fronton triangulaire a été trouvée à Ayii Anaryiri, Άγιοι Ανάργυροι (naguères Tsormakli, Τσορμακλί). Elle porte un relief de Zeus, trônant de profil vers la gauche, torse nu, devant un bloc cubique figurant un autel. Le visage barbu est très détérioré. Son bras droit est tendu et il porte sur le poing un aigle, ailes fermées. L'inscription n'est pas conservée.⁵⁷

La deuxième mention de Zeus à Crannon est monétaire.⁵⁸ Le buste de Zeus vers la droite, barbu, couronné de feuillages, apparaît sur plusieurs émissions. Il est associé dans la plupart des cas au cavalier thessalien passant à droite et une fois au char à pluie.

Un fragment de naïskos de marbre découvert à Crannon, sans autre précision, portait une représentation de Zeus dont ne subsiste que le foudre brandi de la main droite⁵⁹ (époque impériale). Sur l'entablement est gravée une exclamation, Μέγας Ζεύς. Comme épithète, Μέγας employé seul n'est pas très répandu (on lui préfère Μέγιστος). Lorsque elle est utilisée, Zeus est fréquemment associé à une autre divinité, en particulier à Hélios ou Sarapis. En Thessalie, il n'apparaît que dans une malédiction funéraire d'époque impériale trouvée à Tsournati :⁶⁰ violer la tombe provoquerait la colère du grand Zeus, μεγάλην ὀργὴν τοῦ μεγάλου Διός. La date du monument – pour Tziafalias le troisième siècle av. J.-C., pour Heinz « hellenistisch / kaizereitlich » ; on se rangera à l'avis du SEG (époque impériale) – laisse penser que cette dédicace,

55. Cf. [Arist.], *De Mundo* 7.2 ; pour un exemple épigraphique, Marek, *Pontus-Bithynia Nord-Galatia* 187-210 n° 17.

56. C'est déjà la position de Morgan 1901, 96.

57. Gallis 1973-74, 472 ; Mitropoulou 1984, 94, la dit à tort inédite.

58. Gardner, Poole 1883, 17.

59. Tziafalias 1988, 280 ; Heinz 1998, n° 14 ; SEG 43, 281.

60. IG IX 2, 106. Pour une identification du site à l'antique Chalai, cf. Helly 2001.

quoique rarissime dans la région, relèverait de ce que A. Chaniotis⁶¹ appelle le « mégathéisme » dans les inscriptions hellénistiques et surtout impériales.

Une haute stèle de marbre à couronnement triangulaire, trouvée en 1959 au lieu-dit Kastro, porte une dédicace à Zeus Notios, Διὶ Νοτίῳ, du quatrième siècle av. J.-C.⁶² Zeus Nosios (c'est-à-dire très probablement Notios) figure sur deux inscriptions archaïques de Milet⁶³. Le qualificatif appliqué à Zeus n'est d'ailleurs pas surprenant, puisque le Notos est un vent du Sud ou du Sud-Ouest et qu'il apporte, en conséquence, la pluie.⁶⁴ L'adjectif dérivé νότιος existe : il est d'emploi poétique, géographique, voire médical (en parlant de l'humidité ou de la sueur). On connaît d'autres qualificatifs de Zeus à rapporter aux vents : il est dit *Ouros* (de Οὐρος qui désigne un vent favorable) sur la rive asiatique du Bosphore thrace, où existait un sanctuaire, selon Arrien,⁶⁵ τὸ ἱερόν τοῦ Διὸς τοῦ Οὐρίου, et à Délos, sur une inscription du Cynthe, Διὶ Οὐρίῳ καὶ Ἀστάρτη Παλαιστίνῃ,⁶⁶ où il est associé à Astarté, ainsi qu'à Cos.⁶⁷ Zeus est aussi surnommé *Euanémos*, *Euanémos* dans son sanctuaire de Sparte, pour un culte qui est peut-être d'origine étolienne.⁶⁸ Enfin il est appelé *Boreios*, par exemple sur un autel de Séleucie de Cilicie, Διὶ Βορείῳ.⁶⁹ On rapprochera donc cette dédicace, comme M. Mili,⁷⁰ de la légende du char de bronze évoquée *supra*.⁷¹

61. Chaniotis 2010, et en dernier lieu Parker 2017, 132-153.

62. Théocharis 1960, 182 ; Heinz 1998, n° 17.

63. *Greek Ritual Norms* 6 et *I. Delphinion* 186. Pour une autre interprétation de l'épithète à Milet, pour un Zeus lié à la maladie, νόσος, Prêtre 2004, 215-217.

64. Voir Hom. *Il.* 3.10 ; 11.306 ; 21.334 ; Hes., *Th.* 380 et 870.

65. Arr., *Peripl. M. Eux.* 12.2-3.

66. Roussel 1916, 132 ; *I. Délos* 2305. On connaît plusieurs autres mentions de Zeus *Ouros* à Délos, *I. Délos* 1561, 1754, 2128, 2179, 2415, 2416, dans lesquelles le dieu peut être associé non à l'orientale Astarté, mais aux dieux égyptiens.

67. *IG XII* 4.1, 332. Une dédicace [Δ]ιὶ Οὐρ[ίῳ] est possible à Épidaure : *I. Epidauros Suppl.* 26.

68. Paus. 3.13.8 ; Roussel 1916, 160-161.

69. Heberdey, Wilhelm, *Kilikien* 102, n° 182.

70. Mili 2015, 186.

71. Sur le culte des vents, voir par exemple *RE* VIII A (1958), col. 2211-2287, s.v. « Winde » ; *XA* (1972), col. 340, s.v. « Zeus » ; *XVII* (1936), s.v. « Notos » ; Nielsen 1945, 1-113 ; Hampe 1967.

— Poséidon (fig. 6 et 7)

Le culte de Poséidon n'est attesté formellement à Crannon par aucune inscription. Un trident apparaît cependant sur quelques émissions, associé à un cheval ou un avant-train de cheval ou de taureau.

En outre, certains bustes d'une divinité barbue à l'avers de monnaies sont associés, au revers, au cavalier thessalien accompagné lui-même parfois d'un trident. Le buste est alors identifié, avec prudence, à celui de Poséidon plutôt que Zeus.⁷² Cependant ce type au trident n'a rien de spécifiquement crannonnien ; on le retrouve sur de nombreuses émissions de la région et on le qualifiera plutôt de pan-thessalien.

E. Babelon dans sa notice sur la numismatique de Crannon,⁷³ affirme l'existence, dans la cité, d'un culte à Poséidon Ὀγγέστιος, « dieu des sources et des rivières », dont l'épiclèse viendrait du nom de la rivière « Onchestos, fils de Poséidon » toute proche. Mais Babelon confond la rivière ou plutôt le torrent thessalien avec l'Onchestos de Béotie et son culte fédéral célèbre de Poséidon. Il n'y a pas de Poséidon Onchestios à Crannon.

— Apollon

On connaît l'existence d'un sanctuaire d'Apollon *Prounrios* par le décret pour Philippe V et son stratège Théodoros (ca. 200 av. J.-C.) qui y était affiché : ἐν τὸν ναὸν τοῦ Ἄπλουνος τοῦ Προυρνίου.⁷⁴ Cette épiclese est unique, que Théocharis, puis Habicht, comprennent comme ayant une valeur géographique : ce serait l'Apollon de Proerna, du nom de la cité thessalienne de Proerna,⁷⁵

72. Rogers 1932, 68.

73. Babelon 1907, col. 1021-1023.

74. Habicht 1981, 193-198 ; SEG 31, 572. Dans cette inscription dialectale, Προυρνίου est pour *Προερνίου, comme on a Σκοτούσσα en face de à πόλις Σκοτοεσσαίου dans SEG 43, 310.

75. Strab. 9.5.10 connaît la cité sous le nom de Πρόερνα, comme Livy 36.14.12, *Proerna*. Étienne de Byzance mentionne Πρόαρνα, πόλις Μηλιέων, οὐδετέρως et Πρόανα, πόλις θεσσαλική, οὐδετέρως λεγομένη, τὸ ἐθνικὸν Πρωαρνεύς. Le nom est attesté épigraphiquement : Daffa-Nikonanou 1973, 34-35, l. 3 : τῆ Δίμητρι τῆ ἐμ Προέρρη. L'ethnique est Προέρνιος (CID II 8, 1. 12), ou Πρωέρνιος (monnaies, ca. 300-200 av. J.-C.) ; dans un décret de Phères pour des proxènes ca. 450-425 av. J.-C., SEG 23, 416 (Doulgéri-Intze-siloglou 2000, 111-112 n° ΦΕ 1γ), on lit Προελνίο[ις]. Pour l'histoire de cette cité, voir Georgiou 2018, 65-85.

au village de Gynaikokastro, dans le sud de la région,⁷⁶ mais à vrai dire, si l'on connaît l'emploi d'épithètes géographiques empruntées à une cité comme épichlèse d'une divinité d'une autre, on ignore tout des liens ayant existé entre Proerna et Crannon.

Une dédicace à Apollon *Tempeitas* est signalée par A.S. Arvanitopoulos :⁷⁷ Ἄπλοῦνι Τεμπεΐται | [- - - - -] | ἐλευθέρια. La pierre aurait été vue et incomplètement déchiffrée en 1915 par lui au village de Mavrovouni, Μαυροβούνι (ancien Taousani, Ταουσάνι), sur le territoire de Crannon ; elle aurait rapidement disparu.

Les inscriptions à Apollon *Tempeitas*, l'Apollon de Tempé, propres à la Thessalie, constituent, comme l'a justement noté B. Helly,⁷⁸ une série limitée mais cohérente. À l'inscription de Crannon, on ajoutera IG IX 2, 1034, attribuée par Kern à Gyrtou, mais provenant sans doute de Larissa ;⁷⁹ une autre inscription de Larissa, publiée par A. Doulgéri-Intzesiloglou.⁸⁰ Il est enfin mentionné dans un inventaire de terrains et monuments religieux de la fin du troisième siècle av. J.-C., publié par B. Helly, F. Salviat et C. Vatin,⁸¹ et récemment revu par B. Helly.⁸² Toutes, sauf la dernière, sont le fait de femmes, libres ou affranchies – et si le nom du dédicant de l'inscription de Crannon n'est pas relevé par Arvanitopoulos, on peut supposer qu'il en était de même ici. Dans son article, B. Helly a bien montré que le terme ἐλευθέρια, à l'accusatif neutre pluriel, ne pouvait faire référence à la procédure de l'affranchissement – Aischylis d'IG IX 2, 1034 appartient à une grande famille de Larissa –, mais devait être rapproché du rôle de protecteur de la jeunesse tenu par Apollon. Plus précisément, les dédicaces étaient faites par des femmes qui avaient accouché par césarienne et y avaient succombé, mais dont l'enfant avait survécu et était consacré de ce fait à Apollon.

76. Théocharis 1960, 181-182, signale la découverte (BE 1964, 222) ; Habicht 1981, 193-198, première publication (SEG 31, 572 ; BE 1982, 197).

77. Arvanitopoulos 1915, 171-172 ; Riethmüller 2005 I, n° 157, parle de la source de Zôdochos Piyi, laquelle se trouve en réalité au Nord / Nord-Est de l'acropole.

78. Helly, à paraître.

79. Doulgéri-Intzesiloglou 1984, 74.

80. Doulgéri-Intzesiloglou 1984, 75-76 ; SEG 35, 607. Voir aussi Graninger 2009, 112 n. 9 ; Mili 2015, 190 n. 171 ; Aston 2024, 216 n. 195.

81. Helly 1970 ; Salviat, Vatin 1971.

82. Helly 2019.

— Asclépios (fig. 8 et 9)

Un sanctuaire d'Asclépios à Crannon⁸³ est assuré par une double mention épigraphique d'affichage : un décret honorifique en faveur d'Hippodromios de Larissa,⁸⁴ [τὸ] ψάφισμα ὄνγραφει ἐν κίον[α καὶ τε|θει ἐ]ν τὸ Ἀσκλαπιεῖον, et un pour des juges de Carystos,⁸⁵ ὅπως ἀναγραφῆ τόδε τὸ ψήφισμα εἰς κίονα λιθίνην καὶ [ἀν]αθεῖναι ἐν τῷ ἱερῶι τοῦ Ἀσκλ[η]πιοῦ. On ne sait pas, en revanche, où situer ce sanctuaire.

Un thésaurus de calcaire trouvé sur le site de Crannon en 1988 porte une dédicace « aux Asclépios », Ἀσκαλαπιοῖς.⁸⁶ Cette inscription pose question, car le nom du dieu est au pluriel, ce qui n'a jusqu'à présent guère retenu l'attention. M. Mili⁸⁷ par exemple, qui mentionne l'inscription, n'en dit rien et nous ne disposons d'aucun parallèle. Faut-il y voir une référence à un culte d'Asclépios associé à ses deux fils thessaliens, Machaon et Podalire, rois de Trikkè, Ithomè et Oichalia en Thessalie, eux aussi guérisseurs ? C'est l'hypothèse avancée naguère par M. Heinz.⁸⁸ Mais dans ce cas on parlerait plus volontiers des Asclépiades, οἱ Ἀσκληπιάδαι. À moins d'y reconnaître un groupe encore plus vaste, si l'on y ajoute ses filles Hygie (cf. l'inscription suivante) et Panacée voire le Centaure Chiron, qui lui sont étroitement associés. À moins, enfin, d'y voir plutôt un culte aux deux Asclépios, celui de Triikka et celui d'Épidaure, dont les traditions mythologiques sont, on le savait dès l'Antiquité, concurrentes.⁸⁹

83. Riethmüller 2005 II, 302-304 n° 157. On trouvera dans cet ouvrage, *passim*, nombre de références à la concurrence entre Épidaure et Trikkè sur l'origine du dieu et l'ancienneté du culte.

84. IG IX 2, 461, II^e s. av. J.-C. Asclépios, dans le nord de la région, est, de fait, le protecteur des Perrhèbes, et il figure à ce titre dans tous les décrets des cités au cours du II^e s., aux côtés du stratège de la Confédération : SEG 29, 544 ; Helly, *Gonnoi* I, 149 ; II, n^{os} 40, 43 et 69.

85. Béquignon 1935 ; Moretti, *ISE* 99 ; Migeotte, *Souscriptions* 34 ; SEG 53, 539 ; milieu du I^{er} s. av. J.-C.

86. Tziafalias 1988, 280-281 ; SEG 43, 280 ; Heinz 1998, n° A93 ; III^e s. av. J.-C.

87. Mili 2015, 143-147 et n° 189.

88. Heinz 1998, n° A93.

89. Cf. *supra* n. 85.

Un naïskos de marbre blanc figure trois personnages.⁹⁰ À gauche, Asclépios dans la force de l'âge, barbu, torse nu, assis sur un rocher ; le bras gauche pend, le droit est plié vers le haut et on distingue le serpent enroulé autour de l'avant-bras. À ses côtés Hygie, de face, vêtue d'un chiton, le bras gauche replié vers la poitrine, la main droite tenant une coupe. À gauche, de profil, une femme de plus petite taille, la dédicante, Philista, Φιλίστα, bras en avant dans un geste de prière. Ce naïskos, sur lequel ne figurent pas les noms des divinités, peut être daté du troisième siècle av. J.-C.

— *Hélios* (fig. 10)

Dans un mur de l'église de Zōodochos Piyi, au village moderne de Krannonas, Κραννώνας (naguères Hadjilar, Χατζηλάρ), se voit un naïskos de marbre blanc (1^e moitié du deuxième siècle av. J.-C.),⁹¹ dont le panneau central est encadré de deux colonnes doriques et le fronton triangulaire décoré d'une patère. L'épistyle porte une dédicace à Hélios, Ἡλίωι, Θερασυμαχίς Ἀριστίωνος εὐχῆν], dont on ne peut avec certitude savoir si elle a été faite par un homme ou une femme, Θερασυμακίς, la forme du nom en -ις étant un *hapax*.⁹²

Cette inscription appartient à la très courte série de dédicaces à Hélios,⁹³ connues en Thessalie : une à Crannon, donc, une à Phères,⁹⁴ deux à Atrax.⁹⁵

— *Athéna* (fig. 11)

Le sanctuaire d'Athéna est connu par l'affichage d'une décision de la cité,⁹⁶ τὸ ψάφισμα στᾶσει ἐν τῷ ἱερὸν τᾶς Ἀθάνας, mais la localisation de ce sanctuaire, malgré ce qu'affirme à l'issue de sa fouille Arvanitopoulos, n'est absolument

90. Toufexis, Melliou 1996, 369 ; SEG 49, 616 (III^e s. av. J.-C.). Trouvé à Crannon, sans autre précision.

91. IG IX 2, 464 ; Heinz 1998, n° 251 ; Schörner 2003, n° 1154 ; Mili 2015, n° 287-289.

92. Θερασυμάχος est bien connu ; le *Lexicon* cite, pour le féminin, Θερασυμάχα.

93. Sur le culte d'Hélios, Yalouris 1990 donne la bibliographie ; Fauth 2005, XXII-XXIV ; Moustaka 1983, ne mentionne pas cette inscription dans son étude sur les cultes en Thessalie.

94. Béquignon 1937, n° 56.

95. I. Atrax n°s 77 et 150.

96. IG IX 2, 460 : début du II^e s. av. J.-C.

pas assurée :⁹⁷ si les vestiges mis au jour sont bien ceux d'un temple (ce qui demanderait confirmation), aucun argument ne permet d'affirmer qu'il s'agit de celui d'Athéna. Quant à l'épiclèse de Polias qu'il lui attribue, elle ne repose sur rien, même si, ailleurs en Thessalie, elle est attestée par plusieurs mentions.⁹⁸

L'existence d'un culte d'Athéna et plus particulièrement d'Athéna Itônia nous est aussi connue par les *Stratagèmes* de Polyen.⁹⁹ Deinias de Phères devint tyran de Crannon, suite à un long processus qui aboutit lors des fêtes de la déesse, auxquelles participait toute la population, trop occupée pour pouvoir se défendre d'une attaque, ἐορτῆς οὔσης τῶν καλουμένων Ἰτωνίων, ἐν ᾗ πάντες Κραννόνιοι παίζουσιν, « lors d'une fête appelée les Itônia, durant laquelle tous les Crannoniens se divertissent ». D. Graninger¹⁰⁰ souligne que l'existence des concours suppose celle d'un sanctuaire, « un temenos ? » écrit-il, même si nous n'avons aucun moyen de dire en quoi consistait ces compétitions et quel était leur cadre. Il avance aussi, avec prudence, l'hypothèse que ce culte d'Athéna Itônia avait un caractère civique et non « ethnique » ou fédéral, puisque apparemment seuls participaient les Crannoniens, du moins si l'on en croit Polyen, dont le texte est peu précis.¹⁰¹ En s'appuyant aussi sur ce texte, Rakatsanis et Tziafalias¹⁰² ont suggéré que le culte poliade d'Athéna à Crannon

97. Arvanitopoulos 1922-1924, 37.

98. Politographie de Larissa, *IG IX 2*, 517, l. 45 ; décrets honorifiques trouvés à Tyrnavos, *IG IX 2*, 1230 et 1231, attribués à Phalanna ; dédicaces : Thèbes de Phthiotide, *IG IX 2*, 1232 ; Larissa, *IG IX 2*, 1233 ; Argoura, Giannopoulos 1934-1935, 141-142 ; Gonnoi, Helly, *Gonnoi II*, n^{os} 147, 150, 151, 154, 154a.

99. Polyaeus, *Strat.* 2.34.

100. Graninger 2011, 54-55.

101. Mili 2015, 231 n. 87, refuse ce culte : pour elle, la correction des manuscrits de Polyen (ταινίων ou ξενίων en ἰτωνίων) universellement admise, n'est pas acceptable et rend donc impossible l'existence d'un tel sanctuaire à Crannon.

102. Rakatsanis, Tziafalias 1997, 73. Cette proposition peut provenir aussi d'une lecture rapide de Farnell 1896, 301 : « we hear of her festival in Crannon, and her whorship is indigenous in Thessaly » ; cf. aussi *RE IX* 1946, 2374, s.v. « Itonia » ; Moustaka 1983, 24. Érysichthon, pour échapper aux quolibets face à sa faim inextinguible, invité aux fêtes de l'Itônion, ne s'y rend pas car, prétend sa mère, il a à faire à Crannon (Callim., *Hymn.* 6.73) : il y a un lien entre les deux, mais on ne peut s'appuyer sur ce texte pour prouver le caractère poliade d'Athéna à Crannon – je dirais bien au contraire.

était celui d'Athéna Itônia. En l'absence de tout témoignage solide sur ce point, on en restera cependant à une prudente expectative.

On peut sans doute rattacher aussi au culte d'Athéna la partie supérieure d'une petite plaque de marbre blanc, dont le champ porte la représentation d'un personnage féminin casqué, vêtu d'une armure décorée sur la poitrine d'une gorgone et tenant dans la main gauche une lance. Cette pièce, encore inédite, vient de Crannon, sans qu'on en sache plus.

Peut-être enfin avons-nous un fragment d'une représentation d'Athéna tenant son casque de type corinthien à long cimier en main, représentation qui appartient à une série bien connue.¹⁰³ Le fragment, trouvé à proximité de l'acropole de la cité, est hellénistique.

— *Artémis et les Charites (fig. 12 et 13)*

Une stèle de marbre gris-blanc à fronton triangulaire et acrotères, brisée en bas et dont le fronton est orné d'une patère en relief, porte une dédicace d'une prêtresse d'Artémis aux Charites.¹⁰⁴

Μνασιμάχα Φοξίνο(υ) | ἡ ἱέρεια τῆς Ἀρτέμιδος ἀνέθηκεν | Χάρισιν.

« Mnasimacha fille de Phoxinos, prêtresse d'Artémis, a dédié (ce monument) aux Charites ».

C'est tout ce que l'on sait sur le culte d'Artémis à Crannon et sur celui de ces divinités secondaires, peu répandu en Grèce du Nord, sauf à Thasos. En Thessalie, celui des Charites n'est attesté qu'à Larissa, où elles sont associées à Athéna, dans un sanctuaire hors les murs.¹⁰⁵ De surcroît, l'association des Charites avec Artémis n'est pas habituelle.

Pausanias¹⁰⁶ associe cependant, dans le décor du trône d'Apollon à Amyclées, les Charites et Artémis Leucophryénè. En outre, selon une inscription

103. Tziafalias 1985, 207 n° 27 ; Heinz 1998, n° 308 ; LIMC, s.v. « Athena », n°s 194-199. Trouvée à Crannon, sans autre précision ; 100-50 av. J.-C.

104. Tziafalias 1987, 287 n° 26 ; Habicht 1994, 225-226 ; SEG 42, 507 ; Heinz 1998, n° 261 ; 1^e moitié du I^{er} s. av. J.-C.

105. Helly 1970.

106. Paus. 3.18.9.

d'époque romaine,¹⁰⁷ les Charites partageaient leur desservant avec Artémis Épipyrgidia, protectrice des tours évoquée par le même Pausanias¹⁰⁸ dans leur sanctuaire de l'Acropole. À Thasos aussi, une image des Charites était associée à la protection des portes :¹⁰⁹ l'intervention d'une prêtresse d'Artémis dans le culte des Charites n'est donc pas déplacée à Crannon et son sanctuaire devait se situer à proximité immédiate d'une des portes de la cité.

Une petite stèle de marbre à couronnement triangulaire trouvée au pied de l'acropole présente trois bustes féminins très érodés.¹¹⁰ Il pourrait s'agir là encore d'une représentation des trois Charites, même si l'on pourrait aussi y voir celle de la Triple Hécate. Quoi qu'il en soit, d'après Chrysostomou,¹¹¹ il en existerait deux autres dans les collections du musée de Larissa, que leur lieu de découverte rapproche de celui des reliefs représentant Hécate.

— *Hécate* (**fig. 14**)

Les Charites sont en effet assez souvent présentées comme les compagnes d'Hécate, dansant autour d'elle.¹¹² Si nous ne disposons encore à Crannon d'aucune inscription à Hécate, plusieurs monuments se rapportent à son culte. Une petite sculpture de marbre trouvée près de l'acropole, à la chapelle de Zôodochos Piyi, représente trois bustes féminins en triangle sur un socle rectangulaire. Les trois figures, aux mèches de cheveux sur les épaules, ont en commun un unique *polos*. L'objet n'est pas sans évoquer en miniature le haut d'un pilier hermaïque, dont on connaît précisément une série à l'image d'Hécate.¹¹³ Chrysostomou a pour sa part publié deux autres sculptures de même type.¹¹⁴ Ces trois objets, tous de la période hellénistique, ont été découverts dans le même secteur, au nord-est de l'acropole : on pourrait donc localiser, à proximité d'une porte comme il est naturel, le sanctuaire crannonien d'Hécate, confondue ou non avec Artémis.

107. IG II² 5050 : ἱερέως Χαρίτων | καὶ Ἀρτέμιδος | Ἐπιπυργιδίας | πυρφόρου.

108. Paus. 2.30.2.

109. IG XII 8, 358b.

110. Tzifalias 1982, 240.

111. Chrysostomou 1998, 172 ; Mili 2015, 43 n. 138.

112. LIMC, s.v. « Hekate ».

113. Théocharis 1963, 142 : époque hellénistique.

114. Chrysostomou 1998, 171-172.

— *Ennodia* (fig. 15)

Leake avait acquis un naiskos anépigraphe sculpté en léger relief, qu'il offrit au British Museum.¹¹⁵ Une femme, vêtue d'un péplos et d'un himation, visage tourné vers la gauche, caresse la crinière d'un cheval de la main droite, la gauche retenant sur le bras une torche allumée ; derrière elle, un chien. On a pu hésiter, pour l'identification du personnage, avec Artémis aux flambeaux, parfois appelée Artémis Hécate. L. Robert,¹¹⁶ en s'appuyant sur des trouvailles d'Éxochi d'Éordée, avait défini un type d'Ennodia comme déesse cavalière à l'amazone, portant une ou deux torches et accompagnée d'un chien. Cependant, il n'avait pas pu examiner l'ensemble des trouvailles d'Éxochi et il ignorait un type différent, illustré par Chrysostomou :¹¹⁷ Ennodia (identifiée par une inscription) debout, tenant deux torches ; derrière elle, un chien et un cheval. C'est à ce type qu'il faut rattacher le monument de Crannon qui représente donc clairement Ennodia, ce qui, vu la proximité de Phères et l'importance de ce culte en Thessalie, centre de son culte, n'a rien d'étonnant.

Une stèle anépigraphe incomplète, trouvée en 1976 ou 1977 à Ayios Yéoryios, Άγιος Γεώργιος (naguère Bouchlar, Μπουχλάρ), figure un personnage féminin dont il manque une partie du torse et la tête.¹¹⁸ En appui sur la jambe droite, la gauche légèrement fléchie, elle est vêtue d'un long chiton à la ceinture haut nouée, qui dégage la jambe gauche. Elle s'appuie de son bras gauche sur une haute stèle ou un pilier (on ne distingue pas le côté droit) à couronnement plat, placé derrière elle, la main paraissant ouverte. Le bras gauche a disparu. Devant elle, un autel parallélépipédique sur une base formant degré. M. Heinz rapproche ce monument d'un naiskos d'Achinos, qui représente Artémis Énnodia dans le même décor avec pilier et autel : la main droite de la déesse tient une longue torche enflammée qui rappelle celle du British Museum.

— *Aphrodite*

Un sanctuaire d'Aphrodite au moins est connu en Thessalie, à Larissa, par

115. Leake 1835, 366 ; Biesantz 1965, n° L55 ; Heinz 1998, n° 180 : fin du V^e ou début du IV^e s. av. J.-C.

116. Robert 1940, 588-595.

117. Chrysostomou 1998, 72-82.

118. Mitropoulou 1985, 143-153 ; Rakatsanis, Tziafalias 1997, 31, fig. 19 ; Heinz 1998, n° 325, fig. 272 : seconde moitié du IV^e s. av. J.-C.

l'anecdote de la courtisane Laïs la Jeune, assassinée dans son enceinte par des Larisséennes jalouses.¹¹⁹ Son culte est représenté aussi par une vingtaine d'inscriptions et un certain nombre de reliefs.

L'un d'eux provient d'Ayios Yeoryios. Fragmentaire, il représente une femme en chiton et himation flottant ; le bras droit, la partie droite du buste et la tête ont disparu ; la déesse est appuyée sur la jambe droite, la gauche légèrement fléchie. Le bras gauche est plié, le coude reposant sur une sorte de haut socle – ou plutôt de pilier hermaïque acéphale. Devant la déesse, un autel quadrangulaire. Mitropoulou¹²⁰ le rapproche de toute une série de représentations d'Aphrodite appuyée sur un pilier à figure d'Hermès, de personnage féminin ou acéphale. On ne peut en dire plus de cette œuvre, anépigraphie, et que Mitropoulou date du début du quatrième siècle av. J.-C.

Enfin, un fragment de naiskos de marbre blanc, encore inédit semble-t-il, porte une dédicace fragmentaire, à Aphrodite, Ἀφροδίται, faite par une femme dont le nom est détérioré, mais l'adjectif patronymique lisible.

— *Sérapis et Isis* (**fig. 16**)

Le culte des dieux égyptiens a connu une fortune limitée en Thessalie.¹²¹ Il a touché essentiellement, outre Démétrias, quelques grandes villes, en particulier Larissa et Hypata. Les autres découvertes thessaliennes sont isolées, comme la dédicace fragmentaire trouvée avant 1900 au village moderne de Krannonas, faite à Sarapis et Isis, Σαράπιδι, Ἴσιδι, par un personnage dont seul est conservé l'adjectif patronymique,¹²² parmi les plus anciennes de cette série aux divinités égyptiennes.

— *Parthénos Banbykia* (**fig. 17**)

Quelques autres cultes orientaux sont présents en Thessalie, mais en nombre réduit. Atargatis apparaît ainsi sur des dédicaces de Phères¹²³ et Démétrias,¹²⁴ sous le nom de Παρθένος.

119. Ath. 13.589ab.

120. Mitropoulou 1985, 143-155, fig. 1 ; Rakatsanis, Tziafalias 1997, 31-32, fig. 19.

121. Decourt 2007.

122. *IG IX 2*, 465 ; Vidman, *SIRIS* 93 ; Heinz 1998, n° 284 : fin III^e - début II^e s. av. J.-C.

123. Béquignon 1937, 91 n° 64.

124. Von Graeve 1976, 145-146 (*SEG* 26, 646) ; Heinz 1998, n° 297.

Une pierre trouvée en 1960 sur le site de l'antique Crannon,¹²⁵ au lieu-dit Kastro, dans un champ à l'extérieur de l'acropole, porte une dédicace en partie restituée à Parthénos Banbukia, Παρθ[ένωι] Βανβυκί[αι]. Si Parthénos peut être une divinité « en soi »,¹²⁶ ou l'épiclèse de plusieurs divinités, le nom qui lui est donné sur l'inscription de Crannon ne permet aucune ambiguïté : il s'agit d'Atargatis, « la déesse syrienne », comme en témoigne Strabon :¹²⁷ Ἡ Βαμβύκη, ἣν καὶ Ἐδεσσαν καὶ Ἱερὰν Πόλιν καλοῦσιν, ἐν ἣ τμῶσι τὴν Συρίαν θεὸν τὴν Ἀταργάτιν, « Bambykè, appelée aussi Édesse et Hiéropolis où ils honorent la déesse syrienne Atagatis ». Bambykè, est le nom que les Grecs donnaient à l'antique Mabbog, autrement appelée Hiéropolis de Syrie, où se trouvait le sanctuaire évoqué par Lucien dans son opuscule *De Dea Syria*. Sa double qualité de déesse vierge et de déesse syrienne apparaît ailleurs sur d'autres dédicaces, comme sur une inscription de 240 av. J.-C. de Béroïa.¹²⁸ Atargatis est d'abord la déesse protectrice de la cité.¹²⁹

— *Le héros Oinousses (fig. 18)*

Une stèle de marbre blanc trouvée à Terpsithéa, Τερψιθέα, ou à Crannon même, porte une dédicace dialectale par une certaine Oina au héros Oinousses, Οἰνουσσεῖ εἴρου.¹³⁰

Le nom du héros, Οἰνουσσεύς, est un *hapax*. García Ramón,¹³¹ le rapproche de οἰνοῦττα qui désigne chez Aristophane un gâteau d'orge et de vin, mais aussi, chez Aristote, une plante toxique.¹³² On pourrait aussi le rapprocher du nom du petit groupe d'îles viticoles près de Chios, les Οἰνοῦσσαι, mentionnées par Hérodote et Thucydide, sur οἰνόεις.¹³³ Hésychius, enfin, glose οἰνούσιος comme une variété de vigne et οἰνοῦσσα comme une galette pétrie au vin à rapprocher de la mention d'Aristophane.¹³⁴

125. Théocharis 1961, 179 ; Heinz 1998, 83 et n° A135 : fin du II^e s. av. J.-C.

126. E.g. IG IX 1², 96b, Phistyon d'Étolie.

127. Strab. 16.1.27.

128. *I. Beroia* 51 : τῆ θεῶ Συρία Παρθένω.

129. Sur Atargatis et la déesse syrienne, voir Van Berg 1992.

130. Tziafalias 1990, 220 n° 22 (*BE* 1997, 318 ; *SEG* 45, 612) : IV^e s. av. J.-C.

131. García Ramón 2007, 64.

132. Ar., *Plutus* 1121 pour le gâteau ; Arist., fr. 107 pour la plante.

133. Hdt. 1.165 et Thuc. 8.24.2.

134. Hésychius, s.v.

Oinousseus, dont on ne sait rien d'autre, pourrait ainsi être une divinité mineure de la vigne, un personnage du cortège de Dionysos ou une divinité topique ; en tous cas, le rapprochement du nom de la dédicante et de celui du héros est tout sauf fortuit.

— *Hermès*

On laissera de côté l'hypothèse avancée par Macurdy qui fait d'Hermès Chthonien la divinité « éponyme » des Scopades.¹³⁵ Cette dernière, qui rapproche l'anthroponyme Σκόπας de la racine σκεπ-, « protéger », et d'une épithète d'Hermès, εὔσκοπος, « qui voit au loin »,¹³⁶ s'appuie notamment sur les représentations et les mentions du dieu sur des stèles de Crannon. Celles-ci portent la gravure d'un pilier sur un socle à degrés et une inscription Ἑρμῆος Χθονίου : il s'agit en réalité non de dédicaces, mais de stèles funéraires, d'un type qui est loin d'être propre à Crannon et qui ont un caractère pan-thessalien certain.¹³⁷ Cette hypothèse ne tient pas.

4. La divinité poliade de Crannon

On l'a rappelé plus haut, Arvanitopoulos conduisit en 1922 des sondages sur l'acropole de Crannon, sondages qui lui permirent de mettre au jour au moins une partie d'un grand bâtiment qu'il identifia immédiatement comme le temple d'Athéna Polias et le lieu de dépôt des archives de la cité. Malheureusement, ces fouilles d'extension très limitées ne furent pas poursuivies et nous ne disposons, sur ces travaux, que d'un compte rendu très sommaire d'une vingtaine de lignes, sans description archéologique précise ni photo ni relevé. De surcroît, l'identification proposée par Arvanitopoulos dans les *Praktika* n'était pas argumentée, à moins de supposer qu'il s'appuyait, au moins implicitement, sur l'inscription IG IX 2, 460 (deuxième siècle av. J.-C.), dans laquelle la cité de Crannon entérinait une décision, peut-être un décret pris par une association liée au gymnase, inscription mentionnée plus haut. Cette décision devait être exposée dans le sanctuaire d'Athéna, [ἐν τ]ῷ ἱερῶν τῆς Ἀθῆνας.

135. Macurdy 1921.

136. Hom. *Il.* 24.24 ; *Od.* 1.38. Mais l'adjectif peut qualifier bien d'autres divinités, voire un mortel comme Chalcas.

137. Les mentions d'Hermès Chthonien sont très nombreuses en Thessalie. Pour Crannon, par exemple, voir *SEG* 32, 602.

Mais d'une part le qualificatif de Poliade n'apparaît pas dans le libellé de l'inscription. D'autre part l'argument du lieu d'affichage est sans valeur, puisque les autres affichages connus à Crannon sont faits ailleurs : dans le sanctuaire d'Asclépios, [καὶ τεθεῖ ἐ]ν τῷ Ἀσκληπιεῖον, pour un décret lui aussi lié au gymnase, *IG IX 2, 461A* (deuxième siècle av. J.-C.) ; dans celui d'Apollon Prounios, ἐν τὸν ναὸν τοῦ Ἄπλουνος τοῦ Προυρνίου, pour le décret pour Philippe V et Théodôros, *SEG 31, 572* (ca. 200 av. J.-C.) ; dans une zone consacrée que l'on peut localiser sur l'acropole, mais sans que des divinités soient nommées, pour le décret pour Léôn de Métropolis, *IG IX 2, 461B*, [καὶ τ]ε[θεῖ ἐπ] ἄκρου ἐν τοῖς ἱεροῦτοῖς (deuxième siècle av. J.-C.) ; enfin sur l'acropole en un endroit bien visible, ἐν ἀκρόπολιν ἐν τοῦ ἐπιφανεσστάτου τόπου, pour la souscription publique, *SEG 15, 371* (179-142 av. J.-C.).¹³⁸

On rappellera enfin qu'Athéna est absente du monnayage de Crannon et qu'aucune monnaie ni aucun texte littéraire ne fournit d'argument, même ténu, en faveur du caractère poliade de telle ou telle autre divinité. Il faut donc se résigner à ignorer, pour l'instant du moins et dans l'état de notre documentation, le nom de la divinité poliade de Crannon. Plus généralement d'ailleurs, on peut se poser la question de la pertinence même de cette interrogation. D'une part parce que l'affichage des décisions officielles peut se faire, au sein d'une même cité, dans plusieurs sanctuaires – ce qui est le cas précisément à Crannon. D'autre part parce qu'une même cité, si elle a le plus souvent – mais peut-on dire toujours ? – une divinité majeure, divinité protectrice par excellence (à Crannon ce pourrait être Athéna Itônia), peut en même temps avoir plusieurs divinités qualifiées de poliades : à Athènes, Athéna est la déesse principale, la protectrice de la cité, mais Zeus et elle se partagent l'usage de l'épicle.¹³⁹

Conclusions

Le panorama que nous pouvons aujourd'hui dresser des cultes et des sanctuaires de Crannon présente plusieurs traits caractéristiques.

138. Pour ces deux derniers textes, les lieux d'affichage restent à nos yeux imprécis : sur l'acropole pour la souscription certainement et, sans doute (mais ce n'est pas absolument certain) pour le décret pour Léon. Pour ce dernier, contrairement au précédent, il s'agit de surcroît d'un lieu consacré – mais pour l'un comme pour l'autre aucune divinité n'est nommée.

139. Athéna Polias : e.g. *Agora XVI 114* ; Zeus Polieus : *IG I³ 323-331, 333, 334, 336, 339*.

— On peut éliminer certaines hypothèses anciennes, soit définitivement (Hermès dieu éponyme et Poséidon Onchestios) soit au moins provisoirement (Athéna Polias).

— On connaît l'existence assurée de plusieurs sanctuaires, ceux d'Asclépios, d'Athéna et d'Apollon, sans qu'on puisse encore en localiser aucun, sur l'acropole ou hors les murs, faute de vestiges archéologiques identifiables. On suppose avec vraisemblance l'existence d'un autre, que l'on peut en revanche localiser au moins approximativement, celui d'Hécate.

— On dispose d'une liste limitée et certainement incomplète des divinités de Crannon, au total une douzaine de dieux, déesses et héros. Cela ne signifie pas, nous le savons, qu'elles disposaient toutes d'un sanctuaire qui leur fût propre. On soulignera en outre que la documentation épigraphique, la plus abondante, est limitée dans le temps : la quasi-totalité des inscriptions sont des troisième et deuxième siècles av. J.-C., à l'exception de la dédicace à Zeus Notios, que l'on peut dater du quatrième siècle av. J.-C., comme celle du héros Oinoussus et de celle aux Charites (ca 100-50 av. J.-C.). C'est la documentation iconographique qui offre les exemples les plus anciens, avec la stèle anépigraphie d'Ennodia (cinquième / quatrième siècle av. J.-C.) et surtout numismatique – les monnaies se datant des cinquième et quatrième siècles av. J.-C. pour l'essentiel.

— Comme ailleurs en Thessalie, les cultes étrangers, avec Isis, Sarapis et Atargatis, ont su se faire une place, même si cette place apparaît très modeste.

— Plusieurs de ces divinités (Ennodia, Apollon Tempéitas, Athéna Itônia, et dans une certaine mesure Asclépios) ont un caractère thessalien affirmé – et la présence du héros Thessalos sur les monnaies va dans le même sens. Le seul dieu topique serait Oinoussus.

— Ce qui fait l'originalité de Crannon, finalement, ne relève pas de l'épigraphie, mais d'un thème iconographique et littéraire, celui du char à pluie, dont l'origine est certainement très ancienne, mais reste difficile à interpréter dans le détail et qui n'a guère de correspond ailleurs en Grèce.

Jean-Claude DECOURT
UMR5189 du CNRS *Histoire et Sources des Mondes Antiques*
Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean-Pouilloux, Lyon
jean-claude.decourt@wanadoo.fr

Summary

This article presents a synthesis of what literary, epigraphic, archaeological, and numismatic sources reveal about the cults and sanctuaries of ancient Krannon. What myths and legends are associated with the city's foundation and history? Which deities were definitively or possibly worshipped there? Do any archaeological remains of sanctuaries exist within the city or its territory? And finally, can we identify Krannon's patron deity? While many of these deities are found throughout Greece, Krannon's pantheon shows distinctly Thessalian characteristics.

Résumé

Cet article propose une synthèse sur ce que les sources littéraires, épigraphiques, archéologiques et numismatiques nous permettent de savoir sur les cultes et les sanctuaires de l'antique Crannon. Quels sont les mythes et légendes reliés à la fondation ou à l'histoire de la cité ? Quelles sont les divinités dont le culte paraît assuré ou simplement possible ? Possédons-nous les vestiges archéologiques de sanctuaires dans la cité ou sur son territoire ? Pouvons-nous, enfin, connaître l'identité de la divinité poliade de Crannon ? Si nombre de ces divinités se retrouvent ailleurs en Grèce, le panthéon de Crannon a un caractère thessalien très marqué.

Abréviations - Bibliographie

(Pour les abréviations des ouvrages épigraphiques voir <https://aiegl.org/grepiabbr.html>)

- Arvanitopoulos, A.S. 1915. « Ἀνασκαφαὶ ἱεροῦ Θαυλίου ἐν Φεραῖς τῆς Θεσσαλίας », *PAAE*, 131-200.
- Arvanitopoulos, A.S. 1922-1924. « Περὶ τῶν ἐν Κραννῶνι Θεσσαλίας δοκιμαστικῶν ἀνασκαφῶν », *PAAE*, 35-38.
- Aston, A. 2024. *Blessed Thessaly: The Identities of a Place and Its People, from the Archaic Period to the Hellenistic*. Liverpool.
- Babelon, E. 1907. *Traité des monnaies grecques et romaines*, vol. II : *Description historique*. Paris.
- Béquignon, Y. 1935. « Études thessaliennes VII (1) », *BCH* 59, 36-77.
- Béquignon, Y. 1937. *Recherches archéologiques à Phères de Thessalie*. Paris.
- Biesantz, H. 1965. *Die Thessalischen Grabreliefs: Studien zur nordgriechischen Kunst*. Mayence.
- Boehm, R.A. 2015. « Alexander, “Whose Courage Was Great”: Cult, Power, and Commemoration in Classical and Hellenistic Thessaly », *ClAnt* 34, 209-251.
- Bouchon, R., Decourt, J.-Cl. 2017. « Le règlement religieux de Marmarini (Thessalie) : nouvelles lectures, nouvelles interprétations », *Kernos* 30, 159-186.
- Bremer M. et Ruijth C.J. 1995. *Indices in Eustathii Commentarios ad Homeri Iliadem pertinentes ad fidem codicis Laurentiani editos a M. van der Valk*. Leyde.
- Bruneau, Ph. 1970. *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*. Paris.
- Chaniotis A. 2010. « Megatheism: the search for the almighty god and the competition of cults », in S. Mitchell, P. Van Nuffelen (éds) *One God: Pagan Monotheism in the Roman Empire*. Cambridge, 112-140.
- Chantraine, P. 1968. *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*. Paris.
- Chrysostomou, P. 1998. *Η θεσσαλική θέα Εν(ν)οδία, ή Φεραία θέα*. Athènes.
- Daffa-Nikonanou, A. 1973. *Θεσσαλικά ιερά Δήμητρος και κοροπλαστικά αναθήματα*. Volos.
- Decourt, J.-Cl. 2007. « Cultes et divinités isiaques en Thessalie », dans L. Briault, M.J. Versluys, P.G.P. Meyboom (éds), *Nile into Tiber: Egypt in the Roman World 200 BC - AD 400. Proceedings of the IIIrd International Conference of Isis Studies, Leiden, May 11-14 2005*. Leyde – Boston, 329-363.

- Decourt, J.-Cl. 2009. « Les cultes thessaliens dans l'Alexandra de Lycophon », dans C. Cusset, E. Prioux (éds), *Lycophon : Éclats d'obscurité. Actes du colloque international de Lyon et Saint-Étienne 18-20 janvier 2007* (Mémoires du Centre Jean-Palmerie 33). Saint-Étienne, 377-391.
- Decourt, J.-C. et al. 2004. « Thessalia and Adjacent Regions », dans M.H. Hansen, T.H. Nielsen (éds), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*. Oxford, 676-731.
- Decourt, J.-Cl., Tziafalias, A. 2012. « Un nouveau règlement religieux de la région de Larissa », dans *Αρχαιολογικό έργο Θεσσαλίας και Στέρας Ελλάδας 3, 2009. Πρακτικά επιστημονικής συνάντησης. Βόλος 12.3 - 15.3.2009* (= *Proceedings of the 3rd Archaeological Meeting of Thessaly and Central Greece [AETHSE]*), vol. I : Θεσσαλία. Volos, 463-473.
- Decourt, J.-Cl., Tziafalias, A. 2015a. « Cultes de Pythoion : deux notes », dans *Αρχαιολογικό έργο Θεσσαλίας και Στέρας Ελλάδας 4, 2012* (= *Proceedings of the 4th Archaeological Meeting of Thessaly and Central Greece [AETHSE]*), vol. I : Θεσσαλία. Volos, 293-301.
- Decourt, J.-Cl., Tziafalias, A., 2015b. « Un règlement religieux de la région de Larissa : cultes grecs et orientaux », *Kernos* 28, 13-51.
- Doulgeri-Intzesiloglou, A. 1984. « Απόλλων Τεμπείτης », *Thessalika Chronika* 15, 71-81.
- Doulgeri-Intzesiloglou, A. 2000. *Θεσσαλικές επιγραφές σε τοπικό αλφάβητο* (diss., Thessalonique).
- Farnell, L.R. 1896. *The Cults of the Greek States*. Oxford.
- Fauth, W. 2005. *Helios Megistos: zur synkretischen Theologie der Spätantike*. Leyde – New York – Cologne.
- Frazer, J.G. 1984. *Le Rameau d'or*, vol. 5.2 (éd. française par N. Belmont et M. Izard). Paris.
- Gallis, K. 1973-1974. « Χρονικά », *ArchDelt* 29B, 472.
- García Ramón, J.L. 2007. « Thessalian Personal Names and the Greek Lexicon », dans E. Matthews (éd.), *Old and New Worlds in Greek Onomastics* (Proceedings of the British Academy 148). Oxford, 29-67.
- García Ramón, J.L., Helly, B. 2007. « Εννοδία Κορουτάρρα (celle qui donne de nourriture de croissance) et autres divinités couroutrophes en Thessalie », *RPhil* 80, 291-312.
- Gardner, P., Poole, R.G. 1883. *Catalogue of Greek Coins: Thessaly to Aetolia*. Bologne.
- Georgiou, E. 2018. « ΠΡΟΕΡΝΙΩΝ ΦΘΙΩΤΩΝ », dans M.F. Papakonstantinou, C. Kritzas, I.P. Touratsoglou (éds), *Πύρρα. Μελέτες για την αρχαιολογία στην Κεντρική Ελλάδα προς τιμήν της Φανουριάς Δακορώνια*, vol. B. Athènes, 65-85.

- Giannopoulos, N. 1934-1935. « Ἐπιγραφαὶ ἐκ Θεσσαλίας », *ArchEph*, 140-150.
- von Graeve, V. 1976. « Ein Weihrelief an Atagartis », dans V. Miložčić, D. Théocharis (éds), *Demetrias I. Die Deutschen archäologischen Forschungen in Thessalien*. Bonn, 145-156.
- Graninger, D. 2009. « Apollo, Ennodia, and Fourth-century Thessaly », *Kernos* 22, 109-124.
- Graninger, D. 2011. *Cults and Koinon in Hellenistic Thessaly*. Leyde – Boston.
- Grimal, P. 1958. *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*. Paris.
- van Groningen, B.A. 1948. « Simonide et les Thessaliens », *Mnemosyne* sér. 1, 1-7.
- Habicht, Chr. 1981. « Eine neue Urkunde zur Geschichte Thessaliens unter der makedonischen Herrschaft », dans *Ancient Macedonian Greek Dialects Studies in Honor of Charles F. Edson*. Thessalonique, 193-198.
- Habicht, Chr. 1994. « Beiträge zur griechischen Prosopographie », *ZPE* 101, 219-226.
- Hampe, R. 1967. *Kult der Winde in Athen und Kreta*. Heidelberg.
- Head, B.V. 1911. *Historia Numorum: A Manual of Greek Numismatics*. Oxford.
- Heinz, M. 1998. *Thessalische Votivstelen: Epigraphische Auswertung, Typologie der Stelenformen, Ikonographie der Reliefs* (diss., Univ. Bochum).
- Helly, B. 1970. « À Larisa : bouleversements et remise en ordre de sanctuaires », *Mnemosyne* 23, 250-296.
- Helly, B. 1979. « Une liste des cités de Perrhébie dans la première moitié du IV^e siècle avant J.-C. », dans B. Helly (éd.), *La Thessalie. Actes de la table ronde 21-24 juillet 1975, Lyon*. Lyon, 165-200.
- Helly, B. 1987. « Le *Dotion Pedion*, Lakérea et les origines de Larisa », *JSav* 1987, 127-158.
- Helly, B. 2001. « Un décret fédéral des Thessaliens méconnu dans une cité d'Achaïe Phthiotide, (IG IX 2, 103) », *BCH* 125, 239-287.
- Helly, B. 2019. « Le “ camp de l'hipparque ” à Larisa : chevaux d'armes, chevaux de courses et concours hippiques pour les Thessaliens », dans J.-C. Moretti, P. Valavanis (éds), *Les hippodromes et les concours hippiques dans la Grèce antique*. Athènes, 99-118 (<https://books.openedition.org/efa/6462>) (accèsé 15/9/2024).
- Helly, B. à paraître. « Dédicaces thessaliennes à Apollon Tempeitas ».
- Intzesiloglou, B. 1984. « Χρονικά », *ArchDelt* 39B, 137-149.
- Lacroix, L. 1955-1956. « Les blasons des villes grecques », *Etudes d'Archéologie Classique* 1, 89-115.
- Leake, W.M. 1835. *Travels in Northern Greece* III. Londres.
- Macurdy, G.H. 1921. « Hermes Chthonios as Eponym of the Skopadae », *JHS* 41,

179-182.

- Mili, M. 2015. *Religion and Society in Ancient Thessaly*. Oxford.
- Mitropoulou, E. 1984. « Ανάγλυφα του Δία ρωμαϊκής εποχής από τη Θεσσαλία », dans *Πρακτικά Β' Διεθνούς Συνεδρίου Θεσσαλικών Σπουδών (17-21 Σεπτεμβρίου 1980)* (Θεσσαλικά Χρονικά 15). Athènes, 93-112.
- Mitropoulou, E. 1985. « Λατρείες της Λάρισας », dans *Πρακτικά του Α' Ιστορικού-αρχαιολογικού συμποσίου. Λάρισα. Παρελθόν και Μέλλον 26-28/4/1985*. Larissa, 143-155.
- Morgan, M.H. 1901. « Greek and Roman Rain-Gods and Rain-Charms », *TAPhA* 32, 83-109.
- Moustaka, A. 1983. *Kulte und Mythen auf thessalischen Münzen*. Würzburg.
- Nielsen, K. 1945. « Remarques sur les noms grecs et latins des vents et des régions du ciel », *ClMed* 7, 1-113.
- Pare, C. 1989. « From Dupljaja to Delphi: The Ceremonial Use of the Wagon in Later Prehistory », *Antiquity* 63, 80-100.
- Parker, R. 2017. *Greek Gods Abroad: Names, Natures, and Transformations*. Oakland.
- Perdrizet, P. 1896. « ΠΑΡΑΣΗΜΑ de villes sur des stèles de proxénie », *BCH* 20, 559-562.
- Prêtre, C. 2024. « The Onomastic Attributes of Greek Healing Deities », in A. Palamidis, C. Bonnet (éds), *What's in a Divine Name? Religious Systems and Human Agency in the Ancient Mediterranean*, Boston – Berlin, 205-235.
- Protonotariou-Deilaki, E. 1960. « Κτιστός πυραμιδοειδής τάφος εκ του νεκροταφείου Κραννῶνος », *Thessalika* 3, 29-46.
- Rakatsanis, K., Tziafalias, A. 1997. *Λατρείες και ιερά στην αρχαία Θεσσαλία*, vol. II: *Περραιβία*. Ioaninna.
- Riethmüller, J.W. 2005. *Asklepios: Heiligtümer und Kulte*. 2 vols. Heidelberg.
- Robert, L. 1940. *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques XI-XII*. Paris.
- Rogers, E. 1932. *The Copper Coinage of Thessaly*. Londres.
- Roussel, P. 1916. *Les cultes égyptiens à Délos, du III^e au I^{er} siècle av. J.-C.*. Paris – Nancy.
- Salviat, F., Vatin, C. 1971. *Inscriptions de Grèce centrale*. Paris, 8-34.
- Schörner, G. 2003. *Votive im römischen Griechenland : Untersuchungen zur späthellenistischen und kaiserzeitlichen Kunst- und Religionsgeschichte* (Altertumswissenschaftliches Kolloquium 7). Stuttgart.
- Sprawski, S. 1999. *Jason of Pherae: A Study on History of Thessaly in Years 431-370 BC*. Cracovie.
- Stählin, F. 1922. *RE* XI, col. 1580-1586, s.v. « Krannon ».
- Stählin, F. 1924. *Das Hellenische Thessalien: Landeskundliche und Geschichtliche*

- beschreibung Thessaliens in der Hellenischen und Romischen Zeit.* Stuttgart.
- Théocharis, D. 1960. « Χρονικά », *ArchDelt* 16B, 177-182.
- Théocharis, D. 1961. « Χρονικά », *ArchDelt* 17B, 170-179.
- Théocharis, D. 1963. « Χρονικά », *ArchDelt* 18B, 132-143.
- Toufexis, G., Melliou, E. 1996. « Χρονικά », *ArchDelt* 51B1, 363-383.
- Triton 2012. *Triton XV: The BCD Collection of the Coinage of Thessaly, janvier 2012* (www.cngcoins.com).
- Tziafalias, A. 1982. « Χρονικά », *ArchDelt* 37B, 233-242.
- Tziafalias, A. 1984. « Χρονικά », *ArchDelt* 39B, 150-157.
- Tziafalias, A. 1985. « Χρονικά », *ArchDelt* 40B, 198-207.
- Tziafalias, A. 1987. « Χρονικά », *ArchDelt* 42B, 273-289.
- Tziafalias, A. 1988. « Χρονικά », *ArchDelt* 43B1, 260-287.
- Tziafalias, A. 1990. « Χρονικά », *ArchDelt* 45B, 212-222.
- Tziafalias, A. 1994. « Άγιος Γεώργιος Λάρισας », dans *La Thessalie. Quinze années de recherches archéologiques 1975-1990. Bilans et perspectives.* Lyon 1990. Athènes, 201-206.
- Van Berg, P.-L. 1992. *Corpus Cultus Deae Syriae.* Leyde.
- Yalouris, N. 1990. *LIMC* V, 1005-1034, s.v. Helios.



Fig. 1. Chalque de bronze : Zeus lauré ; char et vase de bronze aux deux corbeaux (photo Triton XV, 2012)



Fig. 2. Dichalque de bronze : cavalier ; char et dinos de bronze au corbeau (photo Triton XV, 2012)



Fig. 3. Zeus à l'aigle (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 4638)



Fig. 4. Dédicace à Zeus Mégas (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 5457)

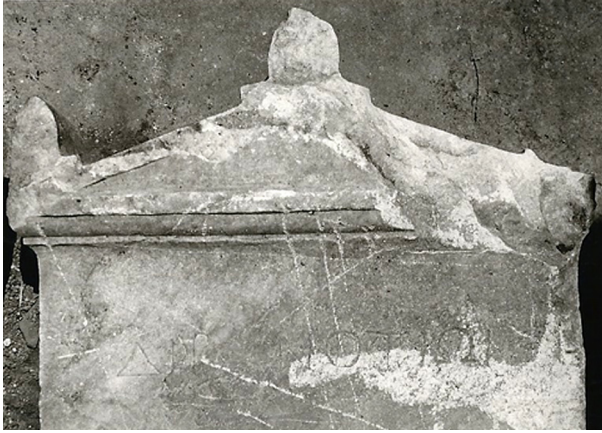


Fig. 5. Dédicace à Zeus Notios (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 4435)



Fig. 6. Dichalque de bronze ; Zeus (ou Poséidon ?) ; cavalier et trident (photo Triton XV, 2012)



Fig. 7. Drachme d'argent ; Thessalos au taureau ; cheval et trident (photo Triton XV, 2012)

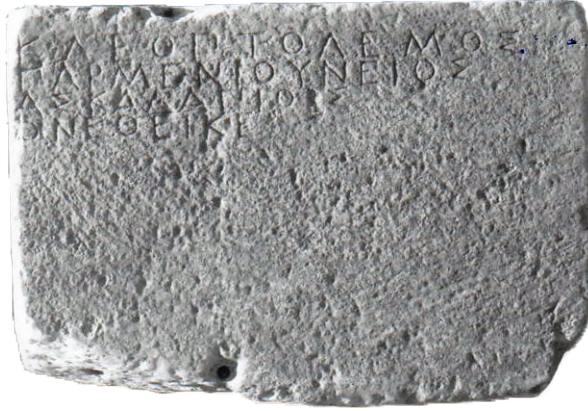


Fig. 8. Dédicaces aux Asclépios (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 5459)



Fig. 9. Asclépios et Hygie (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 5096)



Fig. 10. Dédicace à Hélios (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 4090)



Fig. 11. Fragment de stèle à Athéna (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 6393)



Fig. 12. Dédicace à Artémis et aux Charites (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 4839)



Fig. 13. Triple buste des Charites (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 5578)



Fig. 14. La triple Hécate (photo Chrysostomou 1998)



Fig. 15. Ennodia (© British Museum)



Fig. 16. Dédicace à Sarapis et Isis (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 4091)



Fig. 17. Dédicace à Parthénos Banbykia (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 4266)

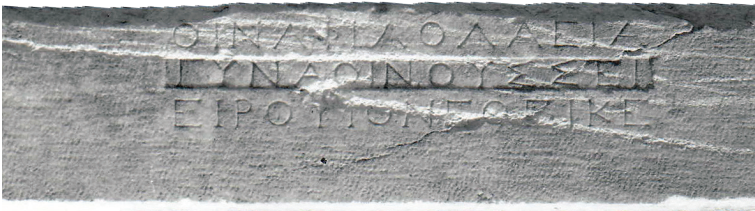


Fig. 18. Dédicace au héros Oinousseus (photo archives thessaliennes de Lyon, GHW 5534)